

Les conseillers RSA

Présentation

La politique d'insertion sociale et professionnelle du Département du Finistère s'inscrit dans la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (RSA). Par ailleurs, le Département a construit une politique d'insertion qui, de l'accès au droit aux actions de retour à l'emploi et à l'autonomie, doit proposer à l'usager un parcours d'insertion adapté à ses besoins et son projet, en prenant en compte ses freins et ses difficultés.

Afin de faciliter la mise en parcours dynamique et l'accès aux droits, le Département s'appuie sur une équipe de conseillers RSA dont les missions auprès des allocataires sont les suivantes :

- Recevoir en entretien individuel les nouveaux allocataires entrant dans le dispositif RSA afin de leur apporter une information sur leurs droits et leurs devoirs,
- Orienter les allocataires vers le dispositif d'accompagnement adapté à leurs besoins,
- Accompagner les travailleurs non-salariés allocataires du RSA, qui n'ont pas d'accompagnement spécifique avec une structure partenaire ou interne du Département,
- Assurer la fonction de correspondant auprès des structures chargées de l'accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi.

Une équipe administrative dédiée vient en appui des conseillers RSA sur les procédures administratives : traitement des nouvelles situations, envoi des courriers de convocations aux entretiens avec les conseillers, gestion de permanence téléphonique, envoi des fiches de prescription aux structures d'insertion, saisie des contrats, des bilans...

Objectifs

Ce projet a pour objectifs de :

- créer une dynamique d'insertion dès l'entrée dans le dispositif RSA ;
- assurer le suivi des parcours des allocataires du RSA afin de maintenir la dynamique d'insertion vers l'emploi/formation ;
- adapter l'accompagnement en fonction des besoins, éviter les ruptures et accompagner les échecs ;
- augmenter le nombre de parcours d'accès à l'emploi et l'autonomie réussie sur son territoire.



Cofinancé par
l'Union européenne